

Débat d'orientation sur l'impact de la crise du COVID-19

Conseil ECJS, mardi 19 mai 2020

1) Comment le COVID-19 a-t-il affecté l'accès des jeunes aux services (y compris de santé et de conseils) ; aux outils numériques, la participation des jeunes et les opportunités d'emploi ?

Accès des jeunes aux services de santé

Selon un [rapport des Nations Unies](#) sur le coronavirus et ses conséquences sur la santé mentale publié le 13 mai dernier, nos sociétés pourraient connaître une hausse de la gravité des maladies mentales, en particulier chez les enfants et les jeunes..

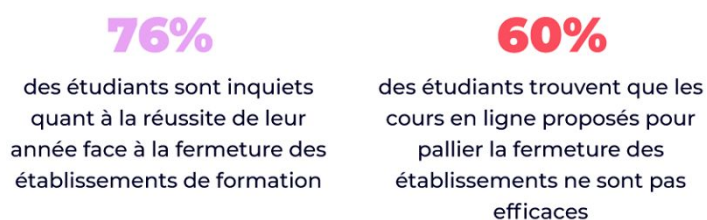
Selon une enquête menée au Royaume-Uni par l'association caritative [YoungMinds](#), **26 % des jeunes qui bénéficiaient d'un soutien psychologique n'ont pu l'obtenir au cours de la pandémie** en raison des mesures de confinement.

En France, selon une étude menée par Wizbii auprès de 1200 jeunes âgé-e-s de 18 à 29 ans :

Les jeunes sont inquiets pour leur santé et celle de leurs proches



Les étudiants sont anxieux quant à leurs études



Les jeunes à la recherche d'un emploi craignent davantage de ne pas en trouver

84%

des jeunes à la recherche d'un emploi craignent que l'épidémie retarde leurs projets professionnels

66%

des jeunes à la recherche d'un emploi craignent de ne pas trouver de travail suite à l'épidémie

Les jeunes actifs sont préoccupés par leur avenir professionnel

30%

des jeunes actifs craignent d'être en chômage partiel

32%

des jeunes actifs ont des craintes quant à la croissance future de leur entreprise

D'après un [sondage réalisé par Eurofound](#) (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail) auprès de 85 000 personnes, **20% des jeunes de moins de 35 ans se sentaient seul-e-s pendant le confinement contre 4% en temps normal**. Ce qui démontre que le confinement a produit des effets importants chez les jeunes, les privant de la socialisation nécessaire à leur développement. Le rapport montre que les jeunes ont des taux plus bas que leurs aîné-e-s en matière de bonheur, de satisfaction et de santé mentale.

Certains jeunes ont été marqués psychologiquement par ce qu'elles et ils ont vécu pendant ce confinement. Des jeunes ont continué à travailler et pour certains cela amène à des anxiétés, parfois aussi à devoir travailler plus : il y a un risque de fragilité chez ces jeunes et de « relâcher » pendant ou une fois le confinement passé.

La population jeune est une population sensible dont des études ont pu montrer qu'elle était sujette à un taux non négligeable de dépression. La période de confinement et les conséquences qu'elle engendre (isolement social, décès d'un proche, retour au domicile familial, précarité, pression de la réussite etc...) peut venir renforcer les symptômes dépressifs voire les déclencher. Il est nécessaire de ne pas exclure le risque de suicide pendant cette période particulièrement difficile.

Enfin, il faut rappeler que **le confinement a été un terreau propice aux violences conjugales et intrafamiliales**. La situation des jeunes LGBT+, des enfants mais aussi des jeunes femmes a fait l'objet de nombreuses campagnes de prévention et de sensibilisation de la part de la société civile organisée, elle mérite une réponse des pouvoirs publics.

Accès des jeunes aux services numériques

Nombre d'établissements n'étaient pas préparés à l'enseignement à distance. Tous les élèves ne bénéficient pas des conditions adéquates pour le suivre : manque de matériel, absence d'abonnement internet, manque d'espace propice au travail (logement insalubre et /ou de petite

taille, garde des frères et sœurs, familles nombreuses...). **Les inégalités d'apprentissage durant la période de confinement doivent être prises en compte dans le retour en classe.**

Le risque de décrochage est particulièrement important dans les filières professionnelles : CAP, BEP, Bac pro etc... environ 700 000 jeunes cumulent des difficultés scolaires et sociales accentuées par l'enseignement à distance (mauvaise connexion internet, manque de matériel informatique, et difficulté dans l'utilisation du matériel informatique). Le décrochage pour ces filières a été estimé à 30 voire 40%, allant jusqu'à 60% pour les jeunes en CAP.

Pour certaines filières l'enseignement à distance a été peu compatible avec les matières enseignées (métiers de maintenance en production, conduite routière, coiffure et esthétique, bâtiment, plomberie...). Par ailleurs, les stages en entreprise pour ces filières ont été annulés ou reportés à une date non définie.

Participation des jeunes

Avec le confinement et les nouvelles règles sanitaires, les mobilités et échanges de jeunes physiques sont à l'arrêt pour au moins quelques mois, voire plusieurs années. Alors que les associations gérées et animées par des jeunes intègrent des activités comme les débats, les camps et autres séjours éducatifs au cœur de leurs actions quotidiennes, comment permettre une participation effective pleine et entière des jeunes ?

Le tout numérique comme seule réponse pose question à moyen terme : en matière d'interculturalité et de découverte de l'autre, les échanges et jumelages numériques sont limités et n'offrent pas les mêmes opportunités. Comment, dans ces conditions, travaillent le sens du collectif et de la rencontre ?

Les jeunes, et les associations qui les représentent, ont eu recours massivement aux rencontres numériques pour continuer à créer du lien en cette période de confinement. Les associations membres du FFJ ont porté différents projets de solidarité, d'entraide, d'aide aux personnes les plus démunies... **Les jeunes ont montré par leur engagement qu'ils participaient pleinement à la cohésion intergénérationnelle et nationale** (réserve civique, volontariat spontané...).

Opportunités d'emploi

Pour les étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée en parallèle de leurs études : qu'il s'agisse de l'aide aux devoirs et du baby-sitting dont la demande a beaucoup diminué, de travail temporaire sur le temps des vacances d'avril qui s'est révélé impossible ou encore de la mise en chômage partiel des étudiant·e·s travaillant dans les commerces non-essentiels. La perte de revenus a fragilisé la situation de ces étudiant·e·s puisque ces revenus permettent de payer le loyer et/ou de se nourrir. Or les familles ne peuvent pas toujours leur venir en aide, rencontrant elles-mêmes des difficultés nouvelles. **Les étudiant·e·s travaillant dans les secteurs de première nécessité ont au contraire vu leurs horaires de travail augmenter significativement**, au risque de les décrocher de leur année universitaire.

Alors que **50% des étudiant·e·s sont concerné·e·s par l'emploi saisonnier pendant les vacances d'été**, tout porte à croire que la situation économique qui sera celle du pays après le déconfinement ne permettra pas à toutes les étudiant·e·s de décrocher un poste saisonnier. Cela va dépendre notamment des mesures liées au tourisme ainsi que des dispositions prises pour gérer la fin d'année pour les études supérieures. Or, ces emplois permettent en grande partie de financer l'année d'étude suivante. Il paraît donc urgent de prévoir des mesures d'accompagnement social en conséquence.

Le contexte sanitaire et économique qui sera celui de la sortie de crise risque d'entraîner une diminution des postes à pourvoir et une augmentation du chômage. De nombreux licenciements sont à prévoir, en particulier chez les jeunes qui ont plus souvent des CDD, des intérim... et qui sont souvent les premiers à sauter. **Une attention particulière devra être portée aux jeunes privés d'emploi**, qui risquent de devoir continuer d'accepter n'importe quel emploi.

2) Quelles mesures peuvent être prises aux niveaux national et européen pour soutenir le secteur de la jeunesse dans les domaines touchés par le COVID-19 ?

Au niveau national

- Au Québec, le Secrétariat à la jeunesse a créé le [Fonds Mille et UN pour la jeunesse COVID-19](#), qui vise à offrir un soutien d'urgence aux organismes jeunesse qui subissent des difficultés financières en raison du COVID-19. **Un tel mécanisme ou fonds d'urgence devrait être mis en place en France selon le FFJ.** Il est vrai que les associations ont pu recevoir des aides via le chômage partiel, les prêts garantis de l'État ou encore le fonds de solidarité. Comment expliquer dès lors que certaines structures de jeunesse et d'éducation populaire sont dans de graves difficultés financières ? Les structures organisatrices de colos, camps et séjours sont inquiètes et une réponse adaptée doit leur être apportée.
- Au sortir du confinement **les jeunes ont besoin de retrouver le vivre ensemble et le sens du collectif.** C'est ce que permettent les activités de certaines associations de jeunesse qui, par leur projet éducatif éduquent au vivre et faire ensemble. En l'absence d'activités, comment le restaurer après un si long confinement ? Pour soutenir ces associations il est donc nécessaire pour le FFJ d'envisager :
 - o D'organiser une cellule de travail avec les structures de l'ASE et les MDPH pour accueillir les enfants les plus fragiles dans les colonies et leur proposer des vacances ;
 - o De mettre en place une cellule de crise départementale et nationale permettant d'organiser les modalités de tenue des camps cet été et de mettre en lien les différents acteurs capables de s'épauler localement.
- En France, **l'Agence Erasmus + jeunesse et sport devrait organiser des séminaires en ligne** spécifique sur l'adaptation des projets au contexte de crise sanitaire, que ce soit dans la conception des projets et dans leur mise en œuvre. Cela permettrait dans un premier temps d'établir un bilan de l'impact de cette crise sur les porteur-se-s de projets puis de développer un accompagnement spécifique.

Au niveau européen

- La Commission européenne et les États membres doivent soutenir l'initiative du Parlement européen d'un **Plan de relance ambitieux**, qui vient s'ajouter au CFP 2021 - 2027 et qui privilégie les aspects environnementaux et sociaux.
- Alors que plusieurs millions de jeunes en Europe s'apprêtent à entrer sur un marché du travail dévasté par la pandémie, **il est urgent que la France soutienne massivement l'initiative emploi des jeunes** (IEJ), à l'origine de la Garantie européenne pour la jeunesse

(Garantie jeunes en France), dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel. Financée à hauteur de 8,8 milliards d'euros pour 2014-2020, le FFJ appelle à tripler son financement pour les 7 prochaines années.

- Concernant la **mobilité européenne**, la Commission européenne (en lien avec les agences nationales Erasmus +) doit entièrement **revoir les guidelines du programme Erasmus +** pour s'adapter à la situation sanitaire. Les critères d'octroi des subventions ne doivent plus se baser sur les flux de transports mais sur des coûts estimés de projets, en partant des besoins des organisations et des coûts exceptionnels engendrés par le Covid-19. En France, les organisations partenaires de l'Agence nationale française Erasmus + jeunesse et sport devraient être associées pour redéfinir les critères des subventions. L'Agence peut s'appuyer sur les recommandations et bonnes pratiques mises en avant lors du Comité territorial de la mobilité européenne et internationale des jeunes (CTMEI) de janvier 2020 sur la reconnaissance de l'expérience de mobilité des jeunes, la prise en compte des enjeux de développement durable dans la mobilité, l'accès à la mobilité des publics vulnérables et enfin l'attractivité des territoires dans la mobilité.